



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> **Contact client**

F3 - Formulaire Résultat de marché

Résultat de marché

Département(s) de publication : **89**
Annonce No **19-14259**

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : ville de Sens.

Correspondant : service de la Commande publique, 100 rue de la république 89100 Sens, tél. : 03-86-95-67-51, télécopieur : 03-86-95-67-56, courriel : marchespublics@grand-senonais.fr adresse internet : <http://www.ville-sens.fr>.

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce n° 18-99608, mise en ligne le 16 juillet 2018.

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence : mas1813.

Objet du marché : création d'un bâtiment modulaire à usage de salle d'évolution pour l'école des Champs d'aloup à Sens.

Type de marché de travaux : exécution.

Code NUTS : FRC14.

CPV - Objet principal : 44211100.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Attribution du marché ou du lot :

création d'un bâtiment modulaire à usage de salle d'évolution pour l'école des Champs d'aloup à Sens.

Nom du titulaire / organisme : Société COUGNAUD CONSTRUCTION, mouilleron le Captif CS 40028 85035 La Roche-sur-Yon.

; Montant final du marché ou du lot attribué (H.T.) : 114 000,00 euros.

Date d'attribution du marché : 21 janvier 2019.

Autres informations : Type de procédure : marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Date de parution de l'avis de publicité : Le 16 juillet 2018 sur le BOAMP, la plateforme de dématérialisation <https://marches.e-bourgogne.fr> et sur le site internet de la Ville de Sens

Procédures de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- Recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution ;

- Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

En application de la loi du 17 Juillet 1978 et afin d'assurer la transparence de l'action administrative et l'information des citoyens, les documents relatifs au marché public sont consultables au Service de la Commande Publique de la Ville de Sens (21 Bd du 14 juillet - 89100 Sens).

Depuis le 1^{er} décembre 2018, le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet www.telerecours.fr.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ;

Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif

compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28 janvier 2019.

Mots descripteurs : Bâtiments modulaires.

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : **MA190005**

Classe de profil : Commune

Siret : 21890387000010

Libellé de la facture : Ville de Sens 100 rue de la république CS 70809 89108 Sens Cedex

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :

29 mars 2019

Objet de l'avis : création d'un bâtiment modulaire à usage de salle d'évolution pour l'école des champs d'aloup à sens

Nom de l'organisme : Ville de Sens

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

[Imprimer](#) [Retour](#)